Sur l’Ile Callot, on tente de freiner l’invasion des Griffes de sorcière

La Griffe de sorcière est l’une des plantes invasives qui concerne la Bretagne. Elle est source de menace pour la flore locale. Afin de freiner son expansion, des chantiers d’arrachage sont organisés, comme cela a été le cas les 5 et 6 octobre sur l’Ile Callot à Carantec (29), à l’initiative de Morlaix Communauté, du Département du Finistère, de la Mairie de Carantec et du Conservatoire Botanique de Brest. Deux classes de BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée agricole de Suscinio de Morlaix y ont participé.

Carprobotus Edilis, ou bien *Carpobrotus acinaciformis*. Plus communément, « Griffe de sorcière ». Cette plante grasse et rampante au nom un peu étrange est originaire d’Afrique du Sud. Elle a été introduite en Europe dès 1680, dans des jardins de Leyden en Hollande. Avec sa forme originale et ses jolies fleurs roses pourpres ou jaunes, elle a du succès auprès des jardiniers. Mais au fil du temps, la Griffe de sorcière est devenue une plante invasive. Elle prolifère sur le littoral breton, sur les espaces dunaires et les falaises notamment, ce qui constitue une menace pour la biodiversité locale, en prenant la place et en « étouffant » les espèces endémiques. Les collectivités confrontées au problème essaient de trouver alors des réponses. C’est le cas par exemple de Morlaix Communauté, confrontée à une colonie importante de Griffes de sorcière sur l’Ile Callot, à Carantec. Depuis 2018, une opération d’arrachage est ainsi organisée chaque année avec la mairie, le Conseil Départemental du Finistère, le Conservatoire Botanique National de Brest et le lycée agricole de Suscinio. « L’année dernière, 18 tonnes de plantes avaient été arrachées », précise Benjamin Urien, du service biodiversité de Morlaix Communauté. Les deux classes de BTS

Gestion et Protection de la Nature (GPN) du lycée de Suscinio, ont participé au chantier durant deux jours, les 5 et 6 octobre. « C’est une application de ce qu’on peut voir en cours, notamment en génie écologique », explique Suzanne, l’une des participantes. « En plus, cela peut être valorisé pour valider notre BTS ». Les plants de Griffes arrachés sont par la suite acheminés jusqu’à des bennes, avec une charrette tractée par un cheval, pour ensuite être compostés en déchetterie. « Et les étudiants vont aussi planter des oyats, dans les espaces sensibles à l’érosion, car ils permettent de mieux maintenir en place les dunes», développe Benjamin Urien. Pour cette session 2022, ce sont ainsi 15 tonnes de plantes qui ont été arrachées de l’ïle Callot.

Ailleurs en Bretagne, les espèces exotiques envahissantes posent aussi problème

Hormis les Griffes de sorcière, d’autres plantes posent également problème dans la région. L’Observatoire de l’Environnement en Bretagne estimait en 2019 que sur 645 espèces non indigènes, 67 sont considérées comme « invasives avérées » et 53 comme « invasives potentielles ».

Certaines sont directement sorties des jardins et colonisent de nombreux milieux (bords de routes, littoral…) comme par exemple le Rhododendron, le Laurier-sauce, l’Herbe de la pampa, le Buddleia (arbre à papillons), le Cotonéaster… Certains secteurs de Bretagne sont concernés particulièrement par une plante : le Baccharis dans la ria d’Etel dans le Morbihan, la Jussie, le Myriophylle ou l’Elodée dans le bassin de la Vilaine, la Griffe de sorcière sur les côtes du Finistère…Des opérations d’arrachage sont régulièrement menées sur ses zones.

Certaines plantes, en plus du fait qu’elles constituent une menace pour la biodiversité locale, représentent également un

danger pour l’homme. C’est le cas de l’Ambroisie, très allergène, de la Berce du caucase qui peut causer des brûlures au troisième degré lors d’un contact avec la sève combiné à la lumière, ou encore du Datura, plante toxique qui renferme des alcaloïdes et qui, si on la consomme entraîne hallucinations et intoxications.

Plus d’infos : https://bretagne-environnement.fr/liste-plantes-vasculaires-invasives-bretagne